

Tribune libre

Communiqué du groupe CCI-T

Lundi 27 avril, la Présidence de l'Université Lyon 2 organisait un vote à bulletin secret pour la reprise des cours. Les Assemblées générales étudiantes de Bron et des Quais, ainsi que les doctorants ayant appelé au boycott de ce scrutin, c'est avec le renfort de vigiles privés que la Présidence a tenté de l'organiser. Ceux-ci s'en sont alors pris violemment aux étudiants qui manifestaient devant les bureaux de vote.

Alors que les étudiants sortaient de l'Université en cortège, la police a chargé et arrêté quatre étudiants. Deux ont été relâchés, mais deux étudiants, militants du syndicat FSE, connus pour leur engagement dans la grève, ont été placés en garde à vue et doivent être présentés en comparution immédiate au Tribunal le 29 avril, alors même qu'ils n'étaient pas présents sur les lieux au moment des incidents avec les vigiles !

Face aux protestations, aux mouvements de grèves et de manifestations qui sont chaque jour plus nombreux dans le pays, le gouvernement tente de criminaliser les mouvements sociaux et de faire passer les militants syndicaux ou politiques pour des délinquants.

Unité de toutes les organisations syndicales, politiques et démocratiques pour la libération immédiate des deux militants du syndicat étudiant FSE et l'abandon de toutes charges contre eux !

Le 28 avril 2009